

BIENVENUE À BORD DE VOTRE VÉHICULE ARVAL

Vous venez de recevoir votre véhicule,
découvrez dès à présent votre guide
du conducteur en ligne.

<https://bienvenue.arval.com/>



UN NUMÉRO UNIQUE
pour joindre ARVAL du lundi au
vendredi de 8h à 18h30

POUR TOUTE INTERROGATION
liée à l'usage de votre véhicule

**OU EN CAS DE PANNE
OU D'ACCIDENT**
pour joindre l'Assistance
24h/24h et 7j/7j



DEPUIS
LA FRANCE AU

0 800 32 88 17**



DEPUIS
L'ÉTRANGER AU

+ 33 1 57 69 50 28

** Appel gratuit depuis un poste fixe ou 01 57 69 50 28

POUR RETROUVER LES DOCUMENTS DU VÉHICULE ET VOS INFORMATIONS CONTRACTUELLES

> OÙ ?

Rendez-vous dès réception de votre véhicule sur l'application **My Arval Mobile**

> COMMENT Y ACCÉDER ?

Téléchargez l'application **My Arval Mobile**. Pour votre première connexion, munissez-vous de votre adresse email, du numéro d'immatriculation de votre véhicule et de sa date de première mise à la route, et suivez les instructions.



> QU'EST-CE QUE VOUS Y TROUVEREZ ?

Accédez à toutes les données de votre contrat (date de fin de contrat, kilométrage ...) et de votre véhicule, ainsi qu'à la copie de votre certificat d'immatriculation.

Stockez dans votre portefeuille virtuel une photo des documents suivants :

- Votre **permis de conduire*****.
- Votre **carte verte** (si la prestation «Gestion des sinistres» est prévue à votre contrat Arval) pour que votre véhicule soit immédiatement pris en charge par notre service Assistance dans n'importe quel pays de l'Union Européenne.



Accédez à votre carte accréditive

qui vous permet de retrouver toutes les prestations comprises dans votre contrat, ainsi que le numéro du Service au Conducteur. Présentez-la avant chaque intervention sur votre véhicule: elle vous identifie auprès de nos partenaires agréés.

Retrouvez toutes les informations pour une expérience de conduite en toute sécurité :

- **Appelez le Service au Conducteur** en un clic.
- **Consultez la FAQ** pour les questions les plus courantes.
- **Retrouvez les partenaires Arval les plus proches** grâce à la géolocalisation.
- **Bénéficiez de prestataires de qualité** sélectionnés spécialement par Arval.

***Les dispositions relatives à la protection de vos données personnelles sont décrites dans l'appli My Arval Mobile

POUR DÉCOUVRIR VOTRE GUIDE DU CONDUCTEUR

Suivez le guide, plusieurs possibilités s'offrent à vous !

> OÙ ?

Rendez-vous dès à présent sur le site <https://bienvenue.arval.com/>

> COMMENT Y ACCÉDER ?

1 Si vous souhaitez le consulter sur votre ordinateur, rendez-vous sur le site <https://bienvenue.arval.com/>

2 Si vous souhaitez le consulter sur votre téléphone et que celui-ci peut scanner le QR code ci-contre :



Sur les versions récentes d'IOS et d'Android

- Ouvrez l'appareil photo.
- Placez votre appareil photo au dessus du QR code.
- Appuyez sur la notification qui s'affiche.

Si votre téléphone ne lit pas directement le QR code

- Téléchargez l'application de votre choix.
- Suivez les indications mentionnées par l'application.
- Appuyez sur la notification qui s'affiche.

> QU'EST-CE QUE VOUS Y TROUVEREZ ?

Retrouvez 24H/24H l'ensemble des informations utiles pour vous accompagner dans toutes les étapes de la vie de votre véhicule depuis sa livraison, jusqu'à sa restitution ou son rachat.

Et gagnez du temps en trouvant toutes les informations détaillées des prestations proposées par Arval.



CONTACTEZ...

Le Service au Conducteur Arval
au 0 800 32 88 17** de 8h à 18h30.



EN CAS...

> DE VOL

Si votre véhicule est assuré par l'intermédiaire d'Arval

Afin d'accélérer la prise en charge de votre dossier, vous pouvez nous envoyer une copie de la déclaration de vol à l'adresse sinistre@arval.fr.

Si votre véhicule n'est pas assuré par l'intermédiaire d'Arval

Envoyez l'original de la déclaration de vol par lettre recommandée à votre assureur puis une copie à l'adresse pertes.totales@arval.fr.

Arval

Service "Gestion des Sinistres"
22, rue des Deux Gares
92564 Rueil-Malmaison Cedex



> D'ACCIDENT

Si la prestation «Gestion des sinistres» est prévue à votre contrat

Afin d'accélérer la gestion de votre dossier, vous pouvez nous envoyer une copie des documents à l'adresse sinistre@arval.fr.

Si la prestation «Gestion des sinistres» n'est pas prévue à votre contrat

Si le rapport d'expert constate la mise en épave du véhicule, envoyez une copie du rapport d'expert à pertes.totales@arval.fr ou par courrier.

> DE RESTITUTION DU VÉHICULE

Pour toute demande de rachat de véhicule,

contactez le Service au Conducteur au 0 800 32 88 17** (choix 4).

Pour programmer la restitution de votre véhicule auprès des garages partenaires

d'Arval, nous vous invitons à contacter le Service au Conducteur au 0 800 32 88 17**.

La restitution des éléments (voir le Guide du Conducteur en ligne) devra être effectuée par courrier à l'adresse postale ci-contre :

Arval

Service "Fin de contrat"
22, rue des Deux Gares
92564 Rueil-Malmaison Cedex



** Appel gratuit depuis un poste fixe ou 01 57 69 50 28



We care about cars. We care about you.*

*Nous prenons soin des voitures comme de vous.